

DEPARTEMENT

MARTINIQUE



EXTRAIT DU REGISTRE

DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

DE LA COMMUNE DE SCHOELCHER

Séance du mercredi 13 mai 2015

NOMBRES DE MEMBRES		
En exercice	Présents	Votants
35	24	28
		Dont procurations 04
VOTES		
Suffrages exprimés	Abstention	Contre
28	00	00

Date de la convocation

**06/05/2015**

Date d'affichage

**08/05/2015**

Objet de la Délibération

\*\*\*\*\*

**FINANCES**

\*\*\*\*\*

**Fête du Nautisme 2015**

Président de Séance :

Luc CLEMENTE, Maire

Secrétaire de Séance :

Éric JULTAT

L'an deux mille quinze et **le treize mai** le Conseil municipal de la commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Luc CLEMENTE, le Maire.

**Étaient présents** : MM Luc CLEMENTE, Fred DERNE, Émile GONIER, Yolène LARGEN-MARINE, Félix CATHERINE, Christine ALIKER, Éric JULTAT, Josiane NAPOLY épouse PUJAR, Gérard CHAUVET, Antoine JEAN-BOLO, Laurie ABAUL, Marie-Claude RAQUIL, Sainte-Claire JANVIER, Dominique CUPIT, Charles ANIN, Maryse SOUFFLEUR épouse AUGUSTE-CHARLERY, William PAULIN, Nicole DUFEAL, Maurice JOSEPH-MONROSE, Marie Victor PAIGERAC, Patrice CHARLEBOIS, Marinette TORPILLE, Christophe AGELAN, Léone VAILLANT épouse BARDURY.

**Absents excusés** : MM, Marie GARON, Arlette BRAVO-PRUDENT, Christiane ROY-BELLEPLAINE épouse CLEMENTE, Raphaël BORDELAIS, Cémiane MOUTOUCOUMARO, Renaud SAINT-ALBIN.

**Absents** : Patrick FLERIAG, Danielle MINIETTI épouse RAYMOND, Joseph Armand BRAY, Philippe TAIEB, Max ORVILLE.

**Procurations** : MM Marie GARON, Arlette BRAVO-PRUDENT, Christiane ROY-BELLEPLAINE épouse CLEMENTE et Cémiane MOUTOUCOUMARO ont respectivement donné procuration à Yolène LARGEN-MARINE, Josiane NAPOLY épouse PUJAR, Marie Victor PAIGERAC et Gérard CHAUVET.

## FETE DU NAUTISME 2015

À la demande de Monsieur le Maire, madame Nicole DUFEAL indique que la fête du nautisme est un rendez vous majeur de toutes les stations nautiques du réseau « France Station Nautique ». Elle est fixée les 13 et 14 juin 2015.

Elle permet de valoriser les spécificités de l'offre nautique des stations.

Les acteurs du nautisme se feront connaître au grand public et proposeront pour la circonstance des démonstrations sur le plan d'eau, baptêmes et découvertes de leurs activités.

Ce temps fort contribuera à :

- repositionner le nautisme comme un vecteur de développement prioritaire pour la ville de Schoelcher ;

- assurer la promotion des clubs partenaires avec comme objectif de les aider à maintenir, voire augmenter, leur niveau de fréquentation.

Le conseil de station nautique de la ville de Schœlcher a validé en sa séance du 19 mars 2015, le déroulement de cette manifestation dans la matinée du samedi 13 juin 2015, sur la plage du bourg (côté rue Alexandre) et le dimanche 14 juin 2015 au quartier Fond Lahaye.

L'organisation et la promotion de cette manifestation sont menées conjointement par la ville et l'Office de Tourisme de Schœlcher (OTVS). Une convention sera signée entre les parties.

Il vous est proposé également de solliciter pour parrainer cette manifestation, le jeune Schœlchérois Marcos GUEDEZ, qui a effectué en février 2015, le tour de Martinique en planche à voile.

En outre, un partenariat sera mis en place avec les restaurateurs de Batelière, du bourg, de l'Anse Madame et de Madiana, afin de proposer au public un menu promotionnel à base de produits de la mer, intitulé « Menu Fête du nautisme ».

**La commission « Finances » du 30 avril 2015 a émis un avis favorable sur le budget de la manifestation.**

**Le budget prévisionnel de la Fête du nautisme s'élève à 7000.00 € (sept mille euros).**

**Le Conseil municipal, ouï l'exposé de madame Nicole DUFEAL et après en avoir délibéré, décide à l'unanimité :**

- **d'approuver la réalisation de la fête du nautisme et son plan de financement prévisionnel ci-dessous :**

Conseil régional :	3 000.00 €
Ville de Schœlcher :	1 000.00 €
Autres partenaires (Conseil Général, privés) :	3 000.00 €
<b>Total HT :</b>	<b>7 000.00 €</b>

- **d'autoriser Monsieur le Maire à :**
  - solliciter l'aide du Conseil Régional en complément de financement de cette manifestation pour un montant de 3000 € (trois mille euros), ainsi que d'autres partenaires
  - signer une convention de partenariat avec l'Office de Tourisme de la Ville de Schœlcher (OTVS), chargé de la promotion et d'une partie de la coordination de cette manifestation pour la ville ;
  - permettre à l'OTVS de rechercher des partenaires financiers institutionnels et privés dans le cadre de cette manifestation.

Pour extrait certifié conforme,  
Schœlcher, le 27 MAI 2015

Le Maire

Luc CLEMENTE

